



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Souffrance des internes en médecine

Question écrite n° 24538

Texte de la question

M. Pierre Cordier appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la souffrance des jeunes soignants, en particulier des internes en médecine. En 2018, un plan d'action englobant quinze mesures visant à lutter contre la souffrance des étudiants en santé a été mis en place en permettant par exemple un meilleur encadrement des stages ou la création d'une structure d'accompagnement des étudiants dans chaque université. Ces mesures répondent en grande partie au besoin d'établir un meilleur cadre d'apprentissage pour les étudiants. Pourtant, de trop nombreux internes vivent des situations inacceptables : horaires et gardes épuisants, charge de travail trop lourde en raison du manque chronique de médecins titulaires et d'infirmiers, pression des patients et parfois des cadres... Il souhaite par conséquent connaître les mesures que la ministre compte prendre en urgence afin que ces jeunes soignants ne soient plus les oubliés de l'hôpital.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24538

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10082

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)